



Comptes Administratifs 2014.

Budget Communal

Commune de ROMPON

Délibération n°2015-00
sur l'affectation des résultats

Exercice 2014

Nombre de membres en exercice	14	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes	Contre	Pour

Date de la convocation : 16/03/2015
Séance du 20/03/2015 à 18 heures 00

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yann VIVAT, Maire de ROMPON, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2014, dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		556 121,52	72 436,70		72 436,70	556 121,52
Opérations de l'exercice	384 058,54	642 460,72	502 383,75	201 854,06	886 442,29	844 314,78
Totaux	384 058,54	1 198 582,24	574 820,45	201 854,06	958 878,99	1 400 436,30
Résultat de clôture		814 523,70	372 966,39			441 557,31

Besoin de financement
Excédent de financement

372 966,39

Restes à réaliser

Besoin de financement
Excédent de financement
des restes à réaliser
Besoin total de financement
Excédent total de financement

372 966,39

au compte 1068

Excédent de fonctionnement

441 557,31